

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/028/2006 – ÉFAI

Londres, le 26 septembre 2006

AU 255/06

DÉTENTION SANS INCULPATION DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

ÉTHIOPIE **deux enseignants et syndicalistes :**
Wasihun Melese (h)
Anteneh Getnet (h), 43 ans

Wasihun Melese et Anteneh Getnet, deux syndicalistes de l'*Ethiopian Teachers' Association* (ETA, Association des enseignants éthiopiens), ont été arrêtés dans la capitale de l'Éthiopie, Addis-Abeba, le 23 septembre. Ils sont maintenus en détention au secret et n'ont pas été inculpés ; Amnesty International craint qu'ils ne soient soumis à des actes de torture ou à d'autres formes de mauvais traitements, ou encore qu'ils ne « disparaissent ».

Wasihun Melese a été appréhendé à son domicile par des policiers qui l'ont emmené au Département central d'enquêtes (également connu sous le nom de Maikelawi), où il se trouve toujours actuellement. Professeur au lycée d'Addis Ketema, dans la capitale, cet homme est un militant de premier plan de la section d'Addis Abeba de l'ETA. C'est également un membre élu du Comité exécutif national de l'ETA.

Peu après son arrestation, trois hommes en civil seraient entrés dans les bureaux de l'ETA, à Addis-Abeba ; on les aurait vus repartir plus tard en voiture avec Anteneh Getnet, enseignant et syndicaliste de l'ETA qui était présent dans les locaux de l'organisation. Cet homme avait participé à une réunion des enseignants de la région d'Addis-Abeba. On ignore où il se trouve actuellement. En mai 2006, Anteneh Getnet avait été enlevé et roué de coups, par des membres des forces de sécurité, semble-t-il. Ce passage à tabac lui a laissé des séquelles dont il souffre toujours.

Ces nouvelles arrestations pourraient être une réaction des autorités éthiopiennes à une plainte déposée par l'ETA et par l'Internationale de l'éducation, fédération mondiale de syndicats d'enseignants, auprès du Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail (OIT). Elles y accusaient les autorités de s'immiscer dans les activités de l'ETA et de soumettre les membres de ce syndicat à des tentatives d'intimidation, citant notamment les nombreuses arrestations ayant touché des enseignants depuis mai 2005.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Affiliée à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et à l'Internationale de l'éducation, l'ETA est le plus ancien syndicat d'Éthiopie et réunit un demi-million d'enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Elle s'est montrée critique envers les politiques menées en matière d'éducation par le gouvernement, qui a essayé de la faire fermer à de nombreuses reprises. Les autorités éthiopiennes ont également tenté de la remplacer par un syndicat progouvernemental portant le même nom que le sien.

L'ETA a fait des déclarations dans lesquelles elle critiquait l'attitude du gouvernement face à la crise qui a suivi les élections, à la mi-2005. Au cours de deux manifestations qui ont dégénéré, en juin et en novembre 2005, plus de 80 sympathisants de l'opposition ont été tués par les forces de sécurité et sept policiers par des protestataires dénonçant des fraudes qui auraient été commises lors des élections de mai 2005. Les autorités ont procédé à des arrestations massives de membres de l'opposition et nombre d'entre eux seraient maintenus en détention sans inculpation.

Ces dernières années, des centaines d'enseignants et de membres de l'ETA, dans différentes régions, ont été appréhendés ou licenciés arbitrairement pour avoir refusé, selon certaines sources, de soutenir la coalition au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien (FDRPE). Kassahun Kebede, responsable de l'ETA arrêté en novembre 2005 pour des raisons liées aux manifestations, est aujourd'hui

jugé en même temps que les dirigeants d'un mouvement d'opposition, la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), plusieurs journalistes et des défenseurs des droits humains. Il est accusé de graves infractions, notamment d'« *outrage à la Constitution* », et encourt la peine de mort. Cet enseignant est le président de la section d'Addis-Abeba de l'ETA. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion et demande sa libération immédiate et inconditionnelle (pour en savoir plus, consultez le résumé du rapport d'Amnesty International intitulé *Éthiopie. Des prisonniers d'opinion jugés pour trahison : dirigeants de l'opposition, défenseurs des droits humains et journalistes*, index AI : AFR 25/013/2006, mai 2006).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par l'arrestation, le 23 septembre, de Wasihun Melese et Anteneh Getnet, qui semblent avoir été appréhendés uniquement en raison de leurs activités syndicales non violentes et sont, si tel est le cas, des prisonniers d'opinion ;
- demandez instamment aux autorités de révéler le lieu de détention d'Anteneh Getnet ;
- exhortez-les à libérer immédiatement ces deux hommes ou à les inculper si des éléments suffisants portent à croire qu'ils ont commis une infraction pénale ;
- engagez-les à faire le nécessaire pour que ces deux hommes puissent immédiatement recevoir la visite de leurs proches, consulter un avocat et bénéficier de soins médicaux si leur état de santé l'exige ; invitez-les également à veiller à ce que les normes régionales et internationales relatives au traitement des détenus soient respectées.

APPELS À :

Ministre de la Justice :

Mr Assefa Kesito,
Ministère de la Justice
PO Box 1370
Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 5517775
+ 251 11 5520874

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'éducation :

Dr Sintayehu Woldemikael
Ministry of Education
PO Box 1367
Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 5511355

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi
Office of the Prime Minister
PO Box 1031
Addis Ababa, Éthiopie

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Premier Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 7 NOVEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*